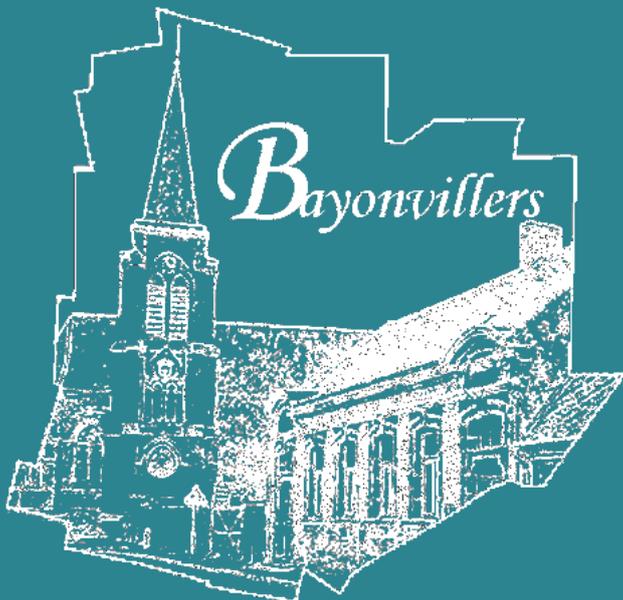


BAYONVILLERS

BULLETIN MUNICIPAL

Février 2025



EDITORIAL

SOMMAIRE

- Editorialp
- Animations 2024p
- Vie associativep
- Projets 2025p
- Informations :
- Mairiep
- Communautairesp

Mesdames, Messieurs, chères Bayonvilloises et Bayonvillois.

Beaucoup d'entre vous attendiez ce bulletin municipal et le voilà enfin.

Je vous l'accorde, la communication en 2024 ne fut pas forcément à la hauteur de vos attentes. Pour autant, notre volonté d'économie pour mener à bien les projets de 2025 est synonyme de strict minimum sur cette année passée.

En effet, les retours de subventions étant tombés, nous engageons dès ce début 2025 la rénovation de ce que j'appellerai le pôle Mairie, afin de permettre une accessibilité aux normes notamment pour les personnes à mobilité réduite, une isolation moderne permettant des économies durables et de la confidentialité pour tout à chacun venant en Mairie, sans oublier une partie stationnement sécurisée supplémentaire.

Ces travaux sont une nécessité et deviennent même urgent.

Nous évoquerons aussi dans ce numéro les moments forts de 2024 et les travaux de l'équipe municipale comme du personnel de la commune.

Vous retrouverez les chiffres consolidés du budget de 2024 et ses variations par rapport à 2023.

Un point sera réalisé sur la mise en œuvre du parc éolien du Moulin Blanc, sa mise en service et la consultation de la population au printemps prochain.

Vous trouverez toutes les informations utiles à votre quotidien à l'échelle de la commune ou de l'intercommunalité tout au long de ce numéro.

Enfin je remercie l'ensemble de l'équipe municipale pour sa présence et son action, chacun dans son domaine mais toujours dans l'intérêt de tous ainsi que le personnel technique et administratif au service de sa population.

Sachez que je suis toujours joignable, pour un service, un renseignement, un complément d'information ou une suggestion.

Je vous souhaite une agréable lecture de ce bulletin, qui se veut un complément des informations légales que nous sommes tenus de mettre à disposition sur le site internet de la commune.

Ce site internet regroupe notamment les convocations officielles aux conseil municipaux et les comptes rendus de réunion de conseil.

Bien à vous.

Xavier Palpied, Le Maire

Mairie de Bayonvillers

Téléphone : 03.22.85.84.14 Mail : mairiedebayonvillers@wanadoo.fr

Site internet : www.bayonvillers.fr

Horaires d'ouverture : mardi de 15 h à 16 h 45
vendredi de 17 h 30 à 19 h



Animations sur Bayonvillers 2024

En 2024, la commune de Bayonvillers a su offrir à ses habitants et à ses visiteurs une programmation riche et variée d'animations, contribuant ainsi à dynamiser la vie locale et à renforcer les liens sociaux au sein du village.

Ces événements ont permis de célébrer la culture, la solidarité et le patrimoine de la commune tout en favorisant les échanges intergénérationnels.

Cette présentation revient sur les temps forts de l'année 2024 et en ce début d'année 2025. Une mise en lumière des réussites de ces animations, témoignant de l'engagement de la municipalité pour offrir un cadre de vie épanouissant aux bayonvillois.

Janvier 2025 - Vœux du maire



Le samedi 18 janvier 2025, les habitants ont été conviés aux traditionnels vœux du Maire. L'occasion pour les élus et Monsieur PALPIED, le Maire de faire un tour d'horizon de l'actualité à Bayonvillers.

Le Maire a fait un retour sur les actions réalisées. Un point budgétaire a été abordé auprès des bayonvillois. Le Conseil municipal a profité de ce temps fort pour annoncer l'ouverture du projet de réhabilitation de la mairie et ses alentours.

Des aménagements indispensables qui vous seront présentés dans ce bulletin quelques pages plus loin.

Décembre 2024 - Temps forts avant les fêtes de fin d'année

Colis des aînés - Distribution : Samedi 14 décembre

Marie-Thérèse, Odile, Delphine, Marie-Josée et Jeanine se sont réunies à la mairie ce jeudi afin de confectionner les cadeaux.



La traditionnelle distribution du colis des aînés a eu lieu pour les habitants de Bayonvillers, de plus de 70 ans et inscrits sur la liste électorale de notre village.

Lors de cette visite, nous avons échangés un petit moment bien agréable avec eux.

Ce colis de produits locaux est offert de la part du CCAS ainsi que des gâteaux de la part du Comité des fêtes de Bayonvillers

Nous espérons que les aînés ont passés d'excellentes fêtes de Noël et de fin d'année.

Noël des enfants

Chaque année nous avons à cœur de cultiver l'esprit de Noël pour notre village. Cette année le spectacle de marionnettes de la compagnie Mariska a réjoui petits et grands.

Le père Noël nous a également rendu visite pour distribuer les cadeaux aux enfants du village venus nombreux.

Nous avons tous partagé un moment convivial autour de crêpes, barbes à papa et chocolats chauds.



Avril - Pâques des enfants

Comme chaque année, pour ravir les enfants âgés de 0 à 12 ans, le Conseil municipal a voté pour la distribution des chocolats de Pâques. Après avoir déposé une invitation et un bulletin d'inscription pour cette manifestation, cette journée a remporté un vif succès.



Les enfants ont passé un agréable moment, ainsi que leurs parents. Nous renouvèlerons cette journée de rencontre et de convivialité.



Animations sur Bayonvillers 2024

Mai Juin Novembre 2024 — Cérémonies commémoratives

Célébrations du 8 mai et du 11 novembre : Un hommage à la mémoire collective

Chaque année, la commune de Bayonvillers a à cœur de commémorer deux dates emblématiques qui rappellent les sacrifices et les luttes de ses ancêtres : le 8 mai et le 11 novembre.

Ces journées ne sont pas seulement des moments de souvenir, mais aussi des occasions de réflexion sur les valeurs de paix et de liberté.



Les journées de commémoration, riches en émotions et en significations, jouent un rôle fondamental dans la construction de l'identité nationale et le renforcement des liens entre les générations.

Célébration du 14 juillet

Chaque année, le 14 juillet, la France célèbre sa Fête Nationale, un jour emblématique qui symbolise les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité.



Février 2024 - Traditionnel repas des aînés :

Le CCAS a organisé à la salle polyvalente Jean Terrier de Bayonvillers, le repas du midi pour les habitants âgés de plus de 60 ans et inscrits sur la liste électorale de notre village. Comme l'an dernier, le CCAS a fait le choix de servir le repas en salle.

Les doyens de ce bon repas étaient :

Mme GERMAIN Christiane qui reçut un bouquet de fleurs et Mr PALPIED Pierre qui reçut 1 bouteille de digestif. En parallèle, une rose était offerte à chaque femme présente.



Vie associative :

La vie associative de Bayonvillers est un véritable moteur de la convivialité et de l'animation de notre village. Aujourd'hui, deux associations œuvrent activement pour proposer des actions ouvertes à tous et enrichir le quotidien de nos habitants.

Ces initiatives, qu'elles soient culturelles, sportives ou sociales, sont rendues possibles grâce à l'implication sans faille des bénévoles qui consacrent leur temps et leur énergie pour dynamiser la commune. Ce présent article revient en images sur les opérations menées par ces associations en 2024, tout en se projetant vers les temps forts à venir.

La municipalité tient à adresser un chaleureux remerciement à tous les bénévoles pour leur engagement précieux et leur dévouement. Sans eux, la vie associative ne pourrait exister dans toute sa richesse et sa diversité.

Si vous souhaitez participer à ces belles initiatives et faire vivre notre village, n'hésitez pas à rejoindre ces associations locales et à apporter votre aide. Votre contribution, aussi petite soit-elle, est précieuse pour faire de Bayonvillers un lieu toujours plus dynamique et solidaire.

Comité des fêtes de Bayonvillers

Mot du président :

Avant de faire un retour sur nos actions de l'année 2024, je souhaite partager avec vous quelques réflexions sur l'avenir du comité des fêtes de Bayonvillers. Depuis un certain temps, nous faisons face à un manque cruel de bénévoles, ce qui met en péril l'organisation de nos manifestations.

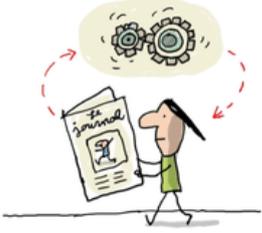
En discutant avec d'autres, j'ai constaté que ce problème de manque de bénévoles ne touche pas seulement notre association, mais semble être un constat général affectant de nombreuses autres associations. C'est un constat triste qui nous pousse à réfléchir à notre façon de fonctionner. Peut-être n'avons-nous pas su évoluer avec notre époque ?

Je dois vous avouer que cette situation m'a fait perdre un peu l'envie de poursuivre cette aventure, et j'envisage sérieusement de laisser le flambeau. C'est pourquoi je lance un appel : si une personne ou un groupe est intéressé par la continuité de notre comité et souhaite s'investir, n'hésitez pas à me contacter.

Je tiens également à remercier chaleureusement tous les bénévoles qui ont consacré leur temps et leur énergie à nos différentes animations. Votre dévouement est inestimable et mérite d'être souligné.

Je vous invite maintenant à découvrir notre programme pour l'année 2024, en espérant qu'il saura inspirer et motiver d'autres habitants à se joindre à nous et à s'investir dans le Comité des fêtes de Bayonvillers.





Vie associative :

Comité des fêtes de Bayonvillers—suite

Retour sur 2024 :

Galette des rois - janvier 2024 : Le mois de janvier est souvent synonyme de traditions et de partage, et cette année, l'association a décidé de célébrer la traditionnelle galette des rois reconduisant la visite aux aînés du village. Cette opération, qui s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et conviviale, a permis de renforcer les liens intergénérationnels.

Le comité de l'association s'est mobilisé pour organiser cette rencontre, qui a eu lieu en porte à porte. Les aînés, visités nous ont accueilli avec le sourire. Ce moment de partage a été l'occasion idéale pour discuter de la vie du village, des souvenirs d'antan et des projets futurs.

Les rires, les sourires et la bonne humeur étaient au rendez-vous, rappelant à tous l'importance de ces moments de convivialité. La galette des rois n'est pas seulement un délice à déguster, mais aussi un symbole de partage et de solidarité au sein de notre village.

Brocante - lundi de pentecôte : Le Lundi de Pentecôte est une date marquante pour notre village, car il coïncide avec la brocante, un événement très attendu par les habitants et des visiteurs. Pour notre association, cette journée représente un moment fort, tant sur le plan humain que financier, et constitue l'une des actions les plus significatives pour le comité des fêtes.

Comme nous l'avons mentionné dans nos précédents communiqués, nous avons dû faire face à des défis cette année. En raison du nombre limité de bénévoles, nous avons été contraints de revoir le plan de rue. Ainsi, pour faciliter l'organisation et garantir la sécurité de tous, la brocante a été centralisée sur la place, véritable cœur du village. Cette décision a permis de créer une ambiance conviviale et chaleureuse, propice aux échanges entre les exposants et les visiteurs.

Cependant, nous avons également dû faire face à un autre défi : le manque de volontaires a impacté notre organisation au niveau de la restauration. Malgré ces ajustements, nous avons réussi à maintenir un service de qualité, et nous tenons à remercier tous ceux qui ont contribué à cette réussite.

La météo a été de notre côté, avec un beau soleil qui a illuminé la journée, attirant une foule nombreuse. Les visiteurs ont pu flâner parmi les stands, dénicher des trésors et profiter de l'atmosphère festive qui régnait sur la place.

Nous remercions tous les bénévoles, exposants et visiteurs qui ont contribué à faire de cette journée un succès. Nous espérons vous retrouver cette année pour une nouvelle édition encore plus belle !



Vie associative :

Comité des fêtes de Bayonvillers—suite

Retour sur 2024 :

Animation 13 juillet : comme chaque année, grâce à la contribution financière de la Commune, nous avons pu offrir aux Bayonvillois un magnifique spectacle pyrotechnique qui a illuminé le ciel de notre village.



Cet événement tant attendu a rassemblé de nombreux habitants, impatients de profiter d'une soirée festive et mémorable. Avant le tirage du feu d'artifice, les habitants ont eu l'occasion de se restaurer avec les délices salés et sucrés proposés par "La Vache Folle Dingue", un food truck local qui a su ravir les papilles de tous. Pour soutenir cette initiative, le Comité a décidé de participer à hauteur de 2 € par repas, permettant ainsi à un plus grand nombre de personnes de profiter de cette délicieuse offre culinaire.

La soirée a également été marquée par la traditionnelle retraite aux flambeaux, qui a réuni un grand nombre d'enfants. Ces petits ont défilé avec enthousiasme, illuminant le chemin de leurs flambeaux et ajoutant une touche de magie à l'événement.

Août - Sortie des enfants : Nouvelle Sortie pour les Enfants Bayonvillois : À la Découverte de la Base Nautique de Lœuilly ! Cette année, les enfants de Bayonvillers ont eu le plaisir de partir à l'aventure dans cet espace, un lieu riche en activités et en découvertes dans notre département.

Au programme, canoë, paddle qui ont ravi petits et grands. Certains aventuriers n'ont pas hésité à se lancer dans la descente de la rivière, créant des souvenirs inoubliables et des fous rires à gogo !

Après une journée bien remplie à se dépenser dans l'eau, les enfants ont eu la chance de se restaurer confortablement à l'abri des orages qui menaçaient. Cette sortie a non seulement été une belle occasion de pratiquer des activités nautiques, mais elle a aussi renforcé les liens d'amitié entre les enfants. Nous avons hâte de connaître la prochaine aventure des jeunes bayonvillois !

Septembre - fête du village : Un Repas Festif "Moules Frites" sous le Signe des Années 80 ! C'est dans une ambiance chaleureuse et conviviale que s'est déroulé notre repas festif "Moules Frites", avec une salle comble qui témoignait de l'engouement des participants.

L'ambiance années 80 a enflammé la soirée ! Les rires et les échanges ont fusé, rappelant à chacun les belles années de cette époque emblématique.

Les participants ont pu déguster un repas savoureux tout en se trémoussant sur des tubes iconiques de cette décennie.



Vie associative :

L'association la Cerise sur le plateau

Prochaines animations à l'estaminet 2 bis rue d'Harbonnières en 2025

Samedi 22 mars Repas – Concert « EBB'N'FLOW »

Florence LEMARCHAND et Gareth WOOD, deux musiciens qui partagent le même plaisir du chant à plusieurs voix, des belles harmonies de Crosby, Stills and Nash.

Le duo revisite plusieurs morceaux de CSNY ainsi que des chansons de Léonard Cohen, Amy Winehouse, The Decemberists, Tom Waits, The Beatles, Bruce Springsteen, et bien d'autres encore.

Réservations avant le 18 mars.

Samedi 24 mai 19 h 30 - Soirée picarde avec Philippe BOULFROY

Philippe, collecteur de chansons en picard, nous emmènera en musique et en chansons avec son humour et sa bonne humeur !

Réservations avant le 20 mai pour le spectacle (8 €) ou spectacle et repas servi à l'issue du spectacle (16 €).

Pour les réservations

Les repas-concert ont lieu à partir de 19 h 30.

Participation demandée (sans les boissons) :

16 €/adulte - 10 € / enfant – de 12 ans.

D'autres dates vous seront communiquées ultérieurement.

Et, notez déjà la date du **20 septembre pour le 11ème festival convivial et rural.**

N'hésitez pas à nous contacter pour des questions et pour réserver :

lacerisesurleplateaubayon@gmail.com

06 89 86 28 29 / 06 22 29 22 16

Une adhésion annuelle de 2 €/ adulte est demandée.



Projets Communaux 2025 :

L'année 2025 marque un tournant important pour la commune de Bayonvillers, avec le lancement de 2 projets dont un ambitieux. Ils visent à répondre à la fois aux besoins de ses habitants et aux impératifs réglementaires actuels.

Ces initiatives, qui couvrent divers domaines tels que l'économie d'énergie, l'accessibilité et la sécurité, s'inscrivent dans une volonté d'améliorer la qualité de vie locale tout en respectant les obligations légales.

Conscients des enjeux financiers, ces projets ont été conçus de manière à être en parfaite adéquation avec les finances de la commune, garantissant ainsi une gestion responsable et durable des ressources publiques.

Cet article vous présente les principaux projets à venir pour 2025, qui illustrent l'engagement des élus à allier modernité, respect des normes et bien-être des habitants, dans un cadre budgétaire équilibré.

Retour sur le budget communal :

Le budget de la Commune pour l'exercice 2024 s'élève à **1 143 832 €**

Le 2 avril dernier, le Conseil municipal s'est réuni pour voter le budget de l'exercice 2024.

La Commune termine l'exercice 2023 avec un résultat de clôture de 508 010.44 € à reporter sur 2024 dont : un excédent de 362 655.31 € en fonctionnement et de 145 355.13 € en investissement.

Le budget 2025 a été voté avec un point important d'évolution. L'application de la réforme des budgets par le passage au CFU (compte financier unique). Cela se traduit par une fusion du compte de gestion et du compte administratif.



Emprunt en cours :

1 emprunt en cours clôture en 2029

Fiscalité à Bayonvillers :

Les taux d'imposition n'ont jamais fait l'objet d'une réévaluation à la hausse sur le volet communal



Projets Communaux 2025 :

Projet 1 : Réhabilitation de la Mairie et ses abords

Les demandes de subventions déposées en janvier 2024 ont eu un retour favorable début septembre 2024.

À ce jour et par rapport aux demandes déposées, nous avons un retour atteignant environ 73% de subventions, sachant que le maximum à obtenir est de 80% pour une collectivité territoriale.



Le dossier se travaille depuis avec l'ensemble du conseil, avec notre secrétaire de Mairie bien entendu et les premiers coups de pioche prévus au mieux en juin prochain après les différentes étapes administratives. La zone enherbée actuellement entre la Mairie et le cimetière deviendra une zone de stationnement ainsi que l'accès piéton vers l'arrière de la Mairie.



L'entrée principale de la Mairie, sécurisée et accessible à tous se fera désormais côté cour avec une salle d'attente, un secrétariat confidentiel, une salle de conseil fonctionnelle tout comme la partie sanitaire.

Pendant la durée des travaux le secrétariat de Mairie se verra transféré dans une pièce de l'estaminet avec un accès unique par le passage des écoles dans la Rue des Rochains. Nous ferons tout notre possible pour que ces travaux aboutissent avant le printemps 2026 et le renouvellement du conseil municipal.

Projet 2 : Aménagement au cimetière de Bayonvillers — columbarium

En parallèle, un projet d'agrandissement de l'espace columbarium situé au cimetière est en réflexion et cela en réponse à une demande croissante de la population.

Installé sous l'ancien mandat, cet espace a été conçu pour offrir une alternative respectueuse et moderne aux pratiques funéraires traditionnelles. Depuis sa mise en service, les trois cases disponibles ont été sollicitées, témoignant de l'intérêt manifesté par nos concitoyens.

Conscients de l'importance de répondre aux besoins de notre population en matière de sépulture, nous avons décidé de lancer un projet d'agrandissement de cet espace. Ce nouvel aménagement permettra non seulement d'accroître le nombre de cases disponibles, mais également de diversifier les options offertes, afin de mieux répondre aux attentes et aux souhaits des familles.

Nous sommes déterminés à fournir un environnement digne et apaisant pour honorer la mémoire de nos défunts.

Les détails du projet, y compris les délais d'achèvement et les modalités d'accès à ce nouvel espace, seront à définir avec les élus lors de la préparation du budget. Pour toute question ou suggestion, n'hésitez pas à contacter la mairie.

INFORMATION OFFICIELLE

DE VOTRE MAIRIE

**Informations - Mairie**

Le secrétariat de la mairie de Bayonvillers est ouvert au public les mardis de 15 h à 16 h 45 et les vendredis de 17 h 30 à 19 h. Les Bayonvillois peuvent également contacter la mairie par mail pour toute demande ou information ou par téléphone.

Toutes les informations présentées dans l'article ci-dessous seront également disponibles sur la page internet de la commune : www.bayonvillers.fr

Le maire et les adjoints restent à l'écoute de leurs habitants et sont disponibles pour des échanges, soit lors de permanences, soit sur rendez-vous, afin de répondre aux préoccupations de chacun.

Il est important de rappeler qu'afin d'éviter toute incompréhension, nous vous remercions de bien vouloir privilégier les communications en mairie par le biais « de voie officiel » soit en direct, par téléphone, par mail ou par courrier. Il est en effet difficile pour les élus d'apporter des réponses précises à des sollicitations anonymes. Votre collaboration permet de garantir des échanges clairs et efficaces pour le bien de la commune. Toutes communication via l'application Messenger de Facebook ne sera pas traitée.

Rappel : mairidebayonvillers@wanadoo.fr - Téléphone : 03.22.85.84.14

Publicité des actes — Rappel des nouvelles dispositions

Comme annoncé depuis plusieurs mois au travers de nos différents moyens de communications, la réglementation a évolué en matière de publicité des actes et notamment l'affichage des procès verbaux de conseil municipal. Les Bayonvillois ont remarqué ce changement notable et vous avez été nombreux à nous consulter; ne comprenant pas pourquoi ces documents n'étaient plus affichés sur le panneaux extérieurs de la mairie.

Les procès-verbaux et convocations des conseils municipaux sont affichés par voie dématérialisée. Ainsi, ces documents sont consultables directement sur le site internet de la commune, conformément au principe de droit commun en vigueur. Il convient de préciser 2 points :

- ◆ **Affichage du Procès verbal** : celui-ci ne peut être publié sur notre site internet et dans le respect de la réglementation en vigueur qu'une fois validation par le Conseil. Pour rappel, à chaque début de séance, le conseil municipal valide le procès verbal de la dernière séance.
- ◆ **Etat des délibérations prises en séance** : à chaque conseil, une liste des délibérations prises est également mise en ligne, vous permettant ainsi d'être pleinement informés des décisions prises par vos élus. Dans l'attente d'avoir lecture du procès verbal.

Les élus sont conscients que cette évolution réglementaire peut dérouter certains habitants, plus habitués à consulter le panneau d'affichage en mairie. C'est pourquoi, en réponse aux retours reçus, la municipalité a pris la décision exceptionnelle de maintenir un affichage en version papier, en parallèle de la version dématérialisée.



Salle polyvalente nouvelles dispositions

En 2024, la salle polyvalente a fait l'objet d'une réflexion approfondie concernant son règlement et les modalités de mise à disposition. Il est important de noter que cet espace a bénéficié d'une rénovation significative en début de mandat, permettant ainsi d'offrir un cadre plus chaleureux et conforme aux normes.

Cependant, force est de constater que le nettoyage de la salle n'est pas toujours aisé. Souvent, les élus et les employés communaux doivent nettoyer l'espace après chaque location et procéder au tri des déchets. Parallèlement, nous avons pris conscience de la nécessité de revoir l'organisation de l'entretien de la salle.

C'est pourquoi le conseil a décidé d'acquérir une auto laveuse, ce qui permet d'assurer un nettoyage plus efficace.

De plus, face aux charges d'entretien de la salle, le conseil a choisi de revoir les tarifs de location à la hausse.

Ainsi les tarifs sont les suivants :

- Charges de location (vaisselle comprise) : habitants 200 € extérieurs : 350 €
- Charges d'électricité (inchangées) : 0.19 € /Klw

Les informations sont disponibles sur le site internet, et le secrétariat reste à votre disposition pour toute question.

Eolien - parc éolien du moulin blanc : point d'information

Vous avez pu suivre durant cette année 2024 le déploiement et la mise en place du parc éolien au sud de notre commune. Épilogue d'un dossier aux multiples rebondissements, ce parc est mis en service depuis novembre dernier de manière progressive.

Durant le printemps 2025, une étude acoustique est prévue par le promoteur Boralex pour estimer d'éventuelles nuisances. La population va être associée à cette étude et chaque foyer de la commune pourra s'exprimer sur les gênes et nuisances ressenties à son niveau.

Un questionnaire sera prochainement remis dans vos boîtes aux lettres afin de pouvoir exprimer vos problématiques et il reviendra ainsi au promoteur d'apporter des réponses à vos questions ou des solutions à vos problèmes dans la mesure du possible.

Concernant ce parc éolien, il me semble important puisqu'il nous arrive d'avoir la question de vous rappeler l'indemnité que notre commune a négocié avec le promoteur. Une convention d'utilisation de voirie était nécessaire pour que l'entreprise puisse utiliser quelques centaines de mètre de chemin rural pour le montage et l'exploitation du parc. Nos discussions ont abouti à un accord moyennant le versement de la part du promoteur à notre commune d'une indemnité d'un montant de 300 000 Euros.

Deux cents mille Euros versés à l'ouverture du chantier en octobre 2023 et cent mille euros répartis sur 20 ans, durée de l'exploitation du parc.

Cette somme contribuera à donner de la souplesse aux investissements de la commune et renforcer nos fonds propres.



Informations - Mairie

Inscriptions sur les listes électorales 2025

Les prochaines élections sont les élections municipales. Elles auront lieu en mars 2026. Sauf situation particulière, la date précise d'une élection est fixée par le décret de convocation des électeurs. Ce décret est publié dans un délai qui varie selon l'élection concernée.

D'une façon générale, vous pouvez donc vous inscrire sur les listes électorales de Bayonvillers tout au long de l'année.

Notez que vous pouvez vérifier votre inscription via le site Internet : www.service-public.fr

COMMENT S'INSCRIRE ?



Sur Internet

www.demarches.interieur.gouv.fr;
rubrique « Élections »



En mairie

en personne ou en mandatant un tiers



Par courrier

en écrivant à votre mairie



Informations

www.demarches.interieur.gouv.fr;
www.service-public.fr
ou contactez votre mairie

Démarches administratives - rappel

Le secrétariat de mairie est à votre disposition pour vous aider à faire vos démarches administratives. Vous pouvez nous consulter soit :

- En direct aux jours et heures de permanences : mardi 15h à 16h45 et vendredi 17h30 à 19h
- Par mail : mairiedebayonvillers@wanadoo.fr
- Par téléphone : 03.22.85.84.14
- Par courrier : 2 rue d'Harbonnières

Depuis 2018, la Commune a mise en place un site Internet qui vous permet de retrouver l'ensemble des informations propres à Bayonvillers mais aussi pour vos démarches



Animation Sportive

ASSOCIATION YOGA EN SANTERRE

Cours le mardi De 18 h 30 à 19 h 45
À Bayonvillers

Les cours sont ouverts aux débutants
N'hésitez pas à nous contacter pour toute
information inscription préalable nécessaire.

Contact :
03.22.88.13.96 / 07.82.23.17.12
yogaensanterre@orange.fr
www.yogaensanterre.jimdofree.com



Vie citoyenne — Bien vivre à Bayonvillers

Dans un village, il est essentiel de respecter des règles simples et de bon sens pour garantir une coexistence paisible et agréable au sens de la vie citoyenne. C'est là qu'intervient le principe du bon voisinage, par des comportements et des attitudes qui permettent à chacun de vivre sereinement, en tenant compte des besoins et des espaces de l'autre. Au regard de nombreux signalements, il convient de faire un bref rappel.

Des gestes simples pour améliorer le quotidien

Le bon voisinage commence par des gestes simples et quotidiens. En adoptant une attitude respectueuse, tolérante et conviviale, chacun peut contribuer à créer un environnement agréable et harmonieux. Que ce soit en limitant les nuisances sonores, en respectant les horaires de repos, en partageant les espaces communs dans la propreté, ou encore en s'informant et en réagissant de manière courtoise face aux petites contrariétés, chaque action compte.

Tolérance, respect et convivialité : des valeurs essentielles

Le fondement du bon voisinage repose sur trois valeurs fondamentales : la tolérance, le respect et la convivialité. Ces principes, lorsqu'ils sont appliqués au quotidien, participent à l'épanouissement de tous et à la construction d'un environnement où il fait bon vivre.

Le respect des engagements, clé du vivre-ensemble

Chaque citoyen doit prendre conscience que son comportement impacte non seulement sa propre vie, mais aussi celle de ses voisins. La bonne entente repose sur un respect mutuel des règles de vie et une volonté commune de maintenir une atmosphère sereine. Il est ainsi primordial que chacun assume sa part de responsabilité dans cette démarche.





Informations - intercommunalité

Dans les pages qui suivent, vous aurez l'opportunité de découvrir les dernières nouvelles, projets et initiatives qui façonnent notre territoire.

Pour une information encore plus complète, n'hésitez pas à consulter le site internet de la Communauté de Communes Terre de Picardie, où vous trouverez l'ensemble des informations mises à votre disposition :

[Www.terredepicardie.fr](http://www.terredepicardie.fr)

ACCUEIL GÉNÉRAL

10 Avenue de Haute Picardie 80200 Estrées-Deniécourt
Tél. : 03 22 85 14 14
Email : contact@terredepicardie.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h-12h / 13h30-17h

Mardi : 8h-12h / 13h30-17h

Mercredi : 8h-12h / 13h30-17h

Jeudi : 8h-12h / 13h30-17h

Vendredi : 8h-12h

Intercommunalité — vers le PLUi

Les élus de la Communauté de Communes Terre de Picardie ont prescrit l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) sur l'ensemble des 43 communes afin de traduire le projet de territoire de l'intercommunalité pour les 10 à 15 années à venir.



Toutes les informations relatives à la procédure d'élaboration du PLUi et toutes les dates de la concertation sont à retrouver sur les sites internet de la Communauté de Communes Terre de Picardie et des communes, sur la page Facebook de la Communauté de Communes Terre de Picardie ainsi que dans la presse locale.

Une fois la période de concertation réalisée, une enquête publique sera ouverte. L'enquête publique est une phase incontournable dans les processus d'élaboration, de révision ou de modification des documents d'urbanisme, tels que le PLU ou le PLUi.

Elle vous permettra également de contribuer activement à l'élaboration du PLUi en proposant des améliorations pour le développement du territoire. La procédure sera règlementée et une communication sera opérée aux habitants du territoire en début d'année 2025.



INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2025/2026

**A partir du 24 Février pour
les enfants nés en 2022**



**UNIQUEMENT sur rendez-vous
le lundi et le mercredi**

Contact : 03.22.85.14.13

Lieu : Siège de Terre de Picardie 10 avenue de haute Picardie 80200 ESTREES
DENIECOURT

Service scolaire 03.22.85.14.13 / cantineperi@terredepicardie.fr



terredepicardie.fr

Informations - intercommunalité

Médiathèque — actualité 2025

MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE RAOUL FOLLEREAU

Tel 03 22 84 68 44 ou mediatheque@terredepicardie.fr

Chaulnes

Pour le premier semestre 2025,

vendredi 21 mars 2025 de 17h30 à 19h30 : Conférence donnée par M. Marcel Queyrat le qui aura pour thème : *Conférence d'histoire locale - Marc Bloch bientôt au Panthéon.*

L'inscription pour assister à cette conférence est à faire auprès de l'équipe de la médiathèque par téléphone : 03 22 84 68 44 ou par mail : mediatheque@terredepicardie.fr



TERRE PICARDIE
L'ÉCOLE DE LA CULTURE

HORAIRES D'OUVERTURE

Médiathèque Antoine de St-Exupéry
Chaulnes

Mardi : 14h – 17h30
Mercredi : 9h – 12h / 14h – 17h30
Jeudi : 14h – 17h30
Vendredi : 14h – 17h30
Samedi : 9h – 12h

FAMILLE – PARENTALITÉ



Udaf
UNIS POUR LES FAMILLES

LA COCCINELLE

"Les maisons vertes proposent le plaisir d'être ensemble."
Françoise Dolto

Lieu d'accueil enfants - parents itinérant

Le mercredi de 9h30 à 11h30
à Rosières-en-Santerre
Médiathèque intercommunale
Raoul Follereau
rue Victor Hugo

Le jeudi de 14h à 16h
à Chaulnes
Salle Saint-Didier
5 rue Jean Jaurès

Un espace de jeu et de discussion.

Un lieu de rencontre pour enfants et parents.

Pour tout enfant âgé de 0 à 5 ans révolus et leurs parents.

Entrée libre.

Tél. : 07 68 77 20 33
Mail : contact@udaf80.org

Informations - intercommunalité

Teomi— Tarification incitative

Depuis le 1er janvier 2025, Terre de Picardie a mis en place la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères INCITATIVE (TEOMi) sur son territoire. Pour rappel, la TEOMi comprend une part fixe et une part variable. La part variable est calculée par rapport au nombre de fois où vous sortez votre poubelle pour la collecte.

Attention ne sont plus collectés :

- Les poubelles non pucées
- Les déchets déposés en dehors des poubelles
- Les poubelles qui débordent

Afin de maîtriser le coût de votre part variable, il vous suffit de :

- Sortir votre poubelle uniquement lorsqu'elle est pleine et SURTOUT la rentrer après collecte car aucune levée de poubelle ne pourra être annulée
- Bien vérifier que l'étiquette de votre poubelle concorde avec votre adresse

Dans le cas où, l'étiquette de votre poubelle ne concorde pas à votre adresse, nous vous demandons de joindre le service déchets de Terre de Picardie par téléphone au **03 64 63 00 67**.

UN DÉPLOIEMENT EN PLUSIEURS ÉTAPES



Rappel — Trésor public

Nouveau service
« paiement de proximité »



Pour payer en espèces*, rendez-vous chez votre buraliste agréé affichant ce logo

* en espèces dans la limite de 300€ ou par carte bancaire

Plus de renseignements :
<https://www.impots.gouv.fr>

Calendrier de collecte 2025

Distribué dernièrement, la calendrier est consultable :

- ◆ En mairie
- ◆ Sur le site internet de la Communauté de Communes Terre de Picardie.

BAYONVILLERS
2025 CALENDRIER COLLECTE

JAN. FÉV. MARS AVRIL MAI JUIN JUIL. AOÛT SEPT. OCT. NOV. DÉC.

Collecte des sacs jaunes Collecte des sacs bleus Collecte des ordures ménagères

PENSEZ À SORTIR VOS BACS ET VOS SACS LA VILLE AU SOIR DU JOUR DE COLLECTE

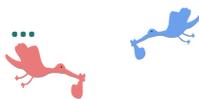
Service Déchets - Terre de Picardie - Contact : 03 64 63 00 60



Etat civil

Naissances : bienvenue à ...

Maddy LABECKI



Mariages : félicitation à ...

Baptiste Jean André TERRIER
et de Emeline Magalie DUCHATEAU

Décès : Nous adressons nos sincères condoléances à la famille et aux proches de

Francis TOMADINI

Gérard FOURNET

Lionel DELHOMMELLE




CAMPAGNE D'ELAGAGE RESEAU ELECTRIQUE HAUTE TENSION

ENEDIS va réaliser des travaux d'élagage et d'abattage à proximité du réseau HTA qui alimente votre commune

Ces travaux seront réalisés par l'entreprise d'élagage JENOUVRIER ENVIRONNEMENT.

Le produit des coupes sera rassemblé et laissé sur place à disposition des propriétaires.
(Dans le cas de propriété privée)

➤ Pour tout renseignement préalable à l'exécution des travaux et le suivi des chantiers, vous pouvez contacter :

L'entreprise JENOUVRIER ☎ : 02 52 99 03 46
6 Boulevard de la Chenardière
72560 CHANGE

Nous contacter :

Rte d'Harbonnières
80170 BAYONVILLERS

Téléphone : 03.22.85.84.14
mairiedebayonvillers@wanadoo.fr

www.bayonvillers.fr

Horaires d'ouverture :
Mardi : 15 h à 16 h 30
Vendredi : 17 h 30 à 19 h

Permanence du Maire

Bulletin réalisé par :

⇒ **La commission communication :**

Xavier PALPIED, Le Maire
Jeanine MARMIGNON, 1^{ère} Adjointe
Fabrice BÉCU, 2^{ème} Adjoint
Marie-Thérèse CZUJOWSKI
Céline SZYMUSIAK

⇒ **Élise TORJON,**
Secrétaire de Mairie

Imprimé par nos soins

